Image not found or type unknown

Heures de pauses non payé et autres probleme.

Par **ESKA**, le **05/05/2009** à **17:45**

Bonjour,

Alors voila,Je travaille dans une grande chaine de l'hôtellerie et je dépend de la convention collective des HCR.

En quelques mots je voudrais savoir si mes pauses doivent m'être décompté de mon temps de travail sachant que je reste à disposition de men employeur et que je ne suis jamais tranquilles.

Autres question m'en employeur me fait travaillé 10 jours d'affilés en me donnant par exemple lundi mardi en repos je travail ensuite 10jours et j'ai mon repos le samedi et dimanche d'après est-ce légal?

Merci par avance pour vos réponses.

Cordialement Julien.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés